Mode d'emploi

ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES DE SECOURS

Équipements à accu

S 180 A
SP 35 A
SPS 330 A
Energiepac
Adaptateur

814.239.4

Contrôlé conformément aux normes EN 13204 et NFPA 1936

CE ISO 9001

WEBER-HYDRAULIK

Experience in Engineered Solutions

Table des matières

1 Généralités 4
1.1 Informations concernant le mode d'emploi 4
1.2 Explication des symboles 5
1.3 Limites de responsabilité 6
1.4 Droits d'auteur 6
1.5 Clauses de garantie 7
1.6 Service client 7

2 Sécurité 8
2.1 Utilisation conforme 8
2.2 Responsabilité de l'exploitant 10
2.3 Personnel 11
2.4 Équipement de protection personnel 12
2.5 Dangers spécifiques 13
2.6 Dispositifs de sécurité 15
2.7 Comportement à adopter en cas de danger et d'accident 15
2.8 Signalisation 16

3 Caractéristiques techniques 17
3.1 Conditions de fonctionnement 19
3.2 Plaque signalétique 19

4 Structure et fonction 20
4.1 Vue d'ensemble 20
4.2 Brève description 20
4.3 Alimentation hydraulique 21
4.4 Raccordement à l'Energiepac 22
4.5 Utilisation de la poignée de commande 22
4.6 Remplacement des pointes d'écarteur (SP 35 A et SPS 330 A) 23
4.7 Accessoires (SP 35 A et SPS 330 A) 23

5 Energiepac 24
5.1 Consignes de sécurité 24
5.2 Généralités 24
5.3 Électronique de contrôle et de charge 25
5.4 Port 26
5.5 Chargement 27
5.6 Adaptateur 27
5.7 Accessoires 28

6 Applications possibles 29
6.1 Consignes de sécurité 29
6.2 Découpe (S 180 A et SPS 330 A) 29
6.3 Écartement (SP 35 A et SPS 330 A) 31
6.4 Traction (SP 35 A et SPS 330 A) 31
6.5 Pincement (SP 35 A et SPS 330 A) 32
6.6 Levage (SP 35 A et SPS 330 A) 32

7 Transport, emballage et stockage 33
7.1 Consignes de sécurité 33
7.2 Contrôle du transport 33
7.3 Symboles figurant sur l'emballage 34
7.4 Mise au rebut de l'emballage 34
7.5 Stockage 34

8 Installation et mise en service initiale 35
8.1 Consignes de sécurité 35
8.2 Contrôle 35
8.3 Installation 36
8.4 Arrêt (fin des interventions) 36

9 Entretien 37
9.1 Consignes de sécurité 37
9.2 Entretien et maintenance 37
9.3 Plan d'entretien 38

10 Dysfonctionnements 39

11 Mise hors service/recyclage 40

1 Généralités

1.1 Informations concernant le mode d'emploi

Le présent mode d'emploi fournit des informations importantes concernant la manipulation des équipements de secours hydrauliques fonctionnant sur batterie (portables). Pour garantir la sécurité des interventions, vous devez respecter toutes les consignes de sécurité et instructions de manipulation qui y sont édictées.

En outre, vous devez également respecter les consignes locales de prévention des accidents en vigueur sur le lieu d'utilisation des équipements, ainsi que les dispositions générales de sécurité.

Avant de commencer toute intervention, vous devez lire scrupuleusement le mode d'emploi ! Ce dernier fait partie du produit et doit se trouver à un emplacement connu par le personnel et auquel il peut accéder à tout moment.

Cette documentation contient des informations concernant l'utilisation de votre équipement, quel qu'en soit le type. C'est la raison pour laquelle vous y trouverez des explications qui ne concernent pas directement le modèle que vous possédez.

Tous les éléments du présent mode d'emploi (informations, caractéristiques techniques, graphiques et illustrations) s'appuient sur les données les plus récentes disponibles au moment de sa rédaction.

Outre la lecture soigneuse de ce mode d'emploi, nous vous recommandons de vous mettre en relation avec notre formateur qualifié qui vous formera à la manipulation des équipements de secours (possibilités d'utilisation, stratégie, etc.).

1.2 Explication des symboles

Consignes de sécurité

Les consignes d'avertissement sont signalées par des symboles dans ce mode d'emploi. Les différentes consignes commencent par des termes de signalisation qui insistent sur l'ampleur du danger.

Les consignes doivent impérativement être suivies afin d'éviter les accidents, blessures et dommages matériels.

DANGER !
… signale la présence d'une situation de danger immédiat qui, si elle n'est pas écartée, peut conduire à des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT !
… signale la présence d'une situation de danger possible qui, si elle n'est pas écartée, peut conduire à des blessures graves voire mortelles.

PRUDENCE !
… signale la présence d'une situation de danger possible qui, si elle n'est pas écartée, peut conduire à des blessures légères ou bénignes.

ATTENTION !
… signale la présence d'une situation de danger possible qui, si elle n'est pas écartée, peut conduire à des dommages matériels.

Conseils et recommandations

REMARQUE !
… souligne des conseils et recommandations utiles, ainsi que des informations permettant une utilisation efficace et impeccable.

1.3 Limites de responsabilité

Toutes les indications et consignes figurant dans le présent mode d'emploi ont été rassemblées en tenant compte des normes et dispositions en vigueur, des dernières avancées de la technique, ainsi que de nos années de connaissances et d'expérience.

Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages intervenant dans les circonstances suivantes :

- Non-respect du mode d'emploi
- Utilisation non conforme aux dispositions
- Utilisation par du personnel non qualifié
- Transformations apportées sans consultation préalable du fabricant
- Modifications techniques
- Utilisation de pièces de rechange non autorisées
- Utilisation d'accessoires non authentiques

En raison de l'existence de versions spéciales et des modifications techniques possibles, le matériel que vous avez reçu peut varier quelque peu par rapport aux explications et illustrations décrites dans le présent manuel.

1.4 Droits d'auteur

Tous les éléments de ce mode d'emploi (textes, illustrations, schémas et photos) peuvent être utilisés sans restriction et sans qu'il soit nécessaire d'en demander l'autorisation au préalable.

REMARQUE !
D'autres informations, photos et schémas figurent sur la page d'accueil de notre site Web.
www.weber-hydraulik.com

1.5 Clauses de garantie

Les clauses de garantie figurent dans un document distinct dans le dossier de vente.

1.6 Service client

Si vous avez besoin de renseignements d'ordre technique, n'hésitez pas à contacter notre service client.

Allemagne

Nom : Mme Corina Schulz
Tél. : +49 (0) 7135 / 71-235
Fax : +49 (0) 7135 / 71-396
E-mail : corina.schulz@weber.de

Autriche

Nom : M. Robert Niederhofer
Tél. : +43 (0) 7255 / 6237-463
Fax : +43 (0) 7255 / 6237-461
E-mail : robert.niederhofer@weber-hydraulik.at

INFORMATION !
Lorsque vous vous mettez en relation avec notre service client, veuillez indiquer la désignation, le type et l'année de construction de l'équipement.
Ces informations figurent sur la plaque signalétique de l'équipement.

2 Sécurité

Cette section du mode d'emploi fournit une vue d'ensemble complète de tous les aspects de sécurité importants, garantissant une protection optimale du personnel d'exploitation, ainsi qu'un fonctionnement sûr et impeccable de l'équipement.

Tout non-respect des consignes de manipulation et de sécurité figurant dans ce mode d'emploi peut entraîner des dangers importants.

2.1 Utilisation conforme

Les équipements à accu hydrauliques ont été conçus et testés uniquement dans le but d'être utilisés conformément aux dispositions décrites dans le présent mode d'emploi. Toute autre activité est strictement interdite.

Équipements à accu (S 180 A, SP 35 A, SPS 330 A)

- Tous les équipements à accu ont été conçus de manière à pouvoir être utilisés par une personne seule.
- Le modèle S 180 A sert uniquement à découper les portières et montants du toit, les colonnes et les longerons, le rond d'avant-train et les rayons du volant.

  Lorsqu'il s'agit de désolidariser du matériau plein, il convient d'utiliser dans la mesure du possible la pièce de lame arrière étant donné que celle-ci est dotée d'une découpe particulière pour matériau rond.

  Dans un contexte d'utilisation industriel, ce dispositif peut également servir à découper des tuyaux, aciers de construction, profilés, tôles et câbles.
- Le modèle SP 35 A sert uniquement à ouvrir des portières, à soulever ou repousser des véhicules ou d'autres charges mobiles et à pincer des tuyaux et montants.

  Pour pincer, utilisez autant que possible les pointes des écarteurs.

  Les pointes des écarteurs peuvent servir à dénuder.

  L'ensemble de chaînes sert uniquement à la traction.
- L'outil combiné SPS 330 A peut prendre en charge les cas d'utilisation prescrits pour l'équipement S 180 A, ainsi que ceux du modèle SP 35 A.

Accessoires Energiepac, adaptateur, fixation)

- L'Energiepac sert uniquement au fonctionnement des équipements à accu WEBER-HYDRAULIK et doit uniquement être chargé à l'aide de l'adaptateur d'origine.
- L'adaptateur, ainsi que la fixation, sont conçus et autorisés uniquement pour l'Energiepac WEBER-HYDRAULIK.
- Le modèle RZM 700 peut uniquement être utilisé en association avec le SPS 330 A. Il sert exclusivement à soulever les colonnes de direction, toits de véhicule et autres obstacles, et à repousser les composants de véhicules.

  En outre, il peut être utilisé pour opérer un étayage, un renforcement et une traction.

AVERTISSEMENT !
Danger en cas d'utilisation non conforme aux directives !

Toute utilisation des équipements outrepassant les limites d'utilisation conforme et/ou variant par rapport à ces consignes peut entraîner des situations de danger !

Par conséquent, respectez les consignes suivantes :

- Les équipements ne doivent être utilisés qu'aux fins mentionnées ci-dessus.
- Respectez toutes les autres instructions relatives à l'utilisation conforme des équipements qui figurent au chapitre 5 (« Applications possibles »).

2.2 Responsabilité de l'exploitant

Outre les consignes de sécurité du travail figurant dans ce mode d'emploi, toutes les dispositions de sécurité, de prévention des accidents et de protection de l'environnement s'appliquant à la zone d'utilisation de l'équipement doivent être respectées. En particulier :

- L'exploitant se doit de se renseigner concernant les dispositions de sécurité du travail en vigueur et d'indiquer dans un récapitulatif les dangers supplémentaires découlant des conditions de travail particulières, propres au lieu d'installation des équipements.
- L'exploitant doit réglementer et déterminer les compétences en matière d'installation, d'utilisation, de maintenance et de nettoyage.
- L'exploitant doit veiller à ce que toutes les personnes amenées à manipuler l'équipement aient entièrement lu et compris le mode d'emploi.
- En outre, il doit prodiguer régulièrement des formations au personnel et l'informer des risques liés à l'utilisation des équipements.

L'exploitant est chargé de vérifier que l'équipement est en parfait état. En particulier :

- Après chaque utilisation, et au moins une fois par an, un contrôle visuel de l'équipement doit être réalisé par une personne qualifiée (conformément aux directives GUV-G 9102 ou propres au pays).
- Tous les trois ans ou en cas de doute à propos de la sécurité ou de la fiabilité de l'équipement, un contrôle fonctionnel et un essai d'effort doivent être réalisés (conformément à la norme GUV-G 9102 ou aux directives propres au pays).

2.3 Personnel

Dans le présent mode d'emploi, les qualifications suivantes sont désignées pour les différents domaines d'activités :

- **Personnes formées**
  Personne formée par l'exploitant à propos des dangers possibles et liés à ses attributions en cas de comportement non conforme.

- **Personnel technique**
  Personne qui, en raison de sa formation spécialisée, de ses connaissances et de son expérience, ainsi que de sa maîtrise des dispositions du fabricant, est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées et de détecter d'elle-même les dangers potentiels.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en cas de qualification insuffisante !

Toute manipulation non conforme des équipements peut entraîner des blessures et des dommages matériels.

Par conséquent, respectez les consignes suivantes :

- Les activités particulières ne doivent être confiées qu'aux personnes mentionnées dans les chapitres correspondants de ce mode d'emploi.
- Dans le doute, consultez immédiatement des spécialistes.

REMARQUE !
L'équipement ne doit pas être manipulé par une personne sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues !

2.4 Équipement de protection personnel

Lors de la manipulation des équipements à accu, il est indispensable de porter un équipement de protection personnel (PSA) afin de limiter les risques de blessures.

Pour toute intervention, les vêtements de sécurité suivants doivent être portés :

Vêtements de travail de sécurité

Pour toute intervention, portez des vêtements de travail moulants aux manches étroites et sans parties saillantes. Ces vêtements permettent avant tout d'éviter tout happement par les pièces mobiles de l'équipement.

Chaussures de sécurité

Pour se protéger des chutes de pièces lourdes et pour éviter de déraper sur un sol glissant, portez toujours des chaussures de sécurité dotées d'embouts en acier.

Gants de protection

En guise de protection contre les arêtes coupantes et les bris de verre, portez des gants de protection lorsque vous utilisez les équipements.

Casque avec visière de protection

En guise de protection contre les projections et les chutes de pièces et de bris de verre, portez impérativement un casque à visière.

Lunettes de protection

Outre la visière, vous devez porter des lunettes de protection afin de protéger vos yeux des éclats.

En cas d'interventions particulières, vous devez en outre porter les éléments suivants :

Protection auditive

Pour protéger votre ouïe, vous devez, outre les équipements de protection de base, porter une protection auditive.

2.5 Dangers spécifiques

La section suivante répertorie les dangers découlant de l'évaluation des risques.

Vous devez respecter les consignes de sécurité répertoriées ici, ainsi que les consignes d'avertissement des chapitres suivants de ce mode d'emploi afin de minimiser les risques pour la santé et d'éviter les situations de danger.

Courant électrique

DANGER !
Danger de mort dû au courant électrique !

Tout contact avec les pièces sous tension entraîne un danger de mort immédiat. Les dommages survenant au niveau de l'isolation et des différents composants peuvent entraîner un danger de mort.

Pour cette raison :

- En cas d'endommagement de l'isolation, interrompez immédiatement l'alimentation en tension et faites réparer.
- Demandez à des électriciens d'intervenir sur l'installation électrique.
- Toute intervention sur l'installation électrique réclame que celle-ci soit débranchée du secteur. Vérifiez ensuite qu'elle est bien hors tension.
- Avant toute intervention de maintenance, de nettoyage et de réparation, l'alimentation en tension doit être arrêtée et vous devez faire en sorte qu'elle ne puisse pas être redémarrée.
- Vous ne devez en aucun cas ponter les fusibles ou les mettre hors service. Au moment de remplacer les fusibles, conservez le même nombre d'ampères.
- Maintenez les pièces sous tension à l'abri de l'humidité afin d'éviter un court-circuit.

Bruit

AVERTISSEMENT !
Endommagement de l'ouïe sous l'effet du bruit !

Le bruit survenant dans la zone de travail peut gravement endommager l'ouïe.

Pour cette raison :

- En cas d'intervention particulière entraînant le dégagement d'un fort bruit, portez en plus une protection auditive.
- Ne séjournez pas dans la zone de danger plus que nécessaire.

Energie hydraulique

AVERTISSEMENT !
Danger dû aux énergies hydrauliques !

Le dégagement de force hydraulique et les éventuelles fuites d'huile hydraulique peuvent entraîner des blessures graves.

Pour cette raison :

- Pendant toute l'intervention, gardez toujours un oeil sur l'équipement et tenez-vous prêt à l'arrêter.
- Après chaque utilisation, recherchez les éventuels dommages des flexibles et équipements.
- Évitez que l'huile haute pression entre en contact avec la peau (portez des gants de protection).
- Retirez immédiatement l'huile sous pression des plaies ouvertes et consultez un médecin au plus vite.

2.7 Comportement à adopter en cas de danger et d'accident

Mesures préventives

- Tenez-vous prêt en cas d'accident
- Les dispositifs de premiers secours (trousse de secours, couvercles, etc.)
  doivent être à portée de main
- Le personnel doit être familiarisé aux dispositifs d'accident, de premiers secours et de secours
- Faites en sorte que les voies d'accès qu'emprunteront les véhicules de secours en cas d'accident restent libres

En cas d'incident

- Mettez immédiatement les équipements hors service
- Initiez les mesures de premier secours
- Faites sortir les personnes de la zone de danger
- Informez les responsables du site d'installation
- Prévenez un médecin et/ou les pompiers
- Libérez les voies d'accès qu'emprunteront les véhicules de secours en cas d'accident

2.8 Signalisation

Les symboles et plaques d'information sont apposés aux équipements. Ils font référence à l'environnement immédiat dans lequel ils se trouvent.

Respect du manuel d'exploitation
L'équipement désigné ne doit être utilisé qu'une fois le mode d'emploi lu dans son intégralité.

Avertissement relatif aux blessures des mains
Lors de toute intervention sur les équipements, veillez à ce qu'elle n'entraîne pas de blessures aux mains par coincement ou coupure sur des arêtes saillantes.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en raison de symboles illisibles !

Au fil du temps, les autocollants et symboles apposés sur l'équipement sont susceptibles de s'encrasser ou de devenir illisibles.

Par conséquent, respectez les consignes suivantes :

- Veillez à ce que toutes les consignes de sécurité, d'avertissement et d'utilisation apposées sur l'équipement restent parfaitement lisibles.
- Remplacez immédiatement les plaques et autocollants endommagés.

3 Caractéristiques techniques

S 180 A

SP 35 A

SPS 330 A

Energiepac

Adaptateur (M-M 230 V)

	S 180 A	SP 35 A	SPS 330 A
Longueur	791 mm	886 mm	840 mm
Largeur	222 mm	215 mm	222 mm
Hauteur	192 mm	208 mm	191 mm
Poids	18,7 kg	23,0 kg	17,4 kg
Largeur d'ouverture	180 mm	620 mm	330 mm
Puissance de coupe max.	42 t	-	24 t
Découpe max. d'un matériau rond	Ø 30 mm	-	Ø 25 mm
Force d'écartement dans la plage de travail	-	38 – 132 kN	42 – 148 kN
Force de fermeture	-	99 kN	35 kN
Écartement	-	620 mm	330 mm
Traction	-	545 mm	400 mm
Pression	700 bars	700 bars	700 bars
Classe DIN	C150-G-E	S30-E	K25-F-E
Réf. pièce	593.115.0	593.047.2	593.002.2

Caractéristiques techniques

	Energiepac
Longueur	219 mm
Largeur	85 mm
Hauteur	279 mm
Poids	8,5 kg
tension nominale	12 V – CC (courant continu)
Capacité nominale	20 Ah
Indice de protection	IP 54
Plage de tensions en entrée	12 - 32 V – CC (courant continu)
Courant en entrée max.	17 A à 12 V ; 8,5 A à 24 V
Courant de charge nominal	7 A
Tension de charge/ Tension de sortie nominale	14 V – CC (courant continu)
Charge conforme	DIN 41722
Plage de températures au chargement	De + 5 à + 35 °C
Température d'utilisation	De - 20 à + 60 °C
Réf. pièce	386.868.0

	Adaptateur
Longueur	158 mm
Largeur	110 mm
Hauteur	40 mm
Poids	0,9 kg
Tension en entrée	230 VCA (courant alternatif), 50 Hz max. 200 VA
Tension de sortie nominale	14 V – CC (courant continu)
Courant de charge nominal	7 ACC (courant continu)
Charge conforme	DIN 41722
Plage de températures (Fonctionnement)	De - 20 à + 50 °C
Humidité relative	jusqu'à 80 %
Indice de protection	SKI / IP 20
Réf. pièce	386.868.0

3.1 Conditions de fonctionnement

La plage de températures autorisée pour les équipements à accu se situe entre -20 °C et +60 °C. En dehors de cette plage, il est impossible de garantir un fonctionnement fiable.

3.2 Plaque signalétique

Tous les équipements de découpe sont dotés d'une plaque signalétique, apposée sur le carter de l'équipement. Cette plaque indique le numéro de série, la date de fabrication, la pression nominale et la désignation de l'équipement, ainsi que la norme EN à laquelle il est conforme.

4 Structure et fonctionnement des équipements

4.1 Vue d'ensemble

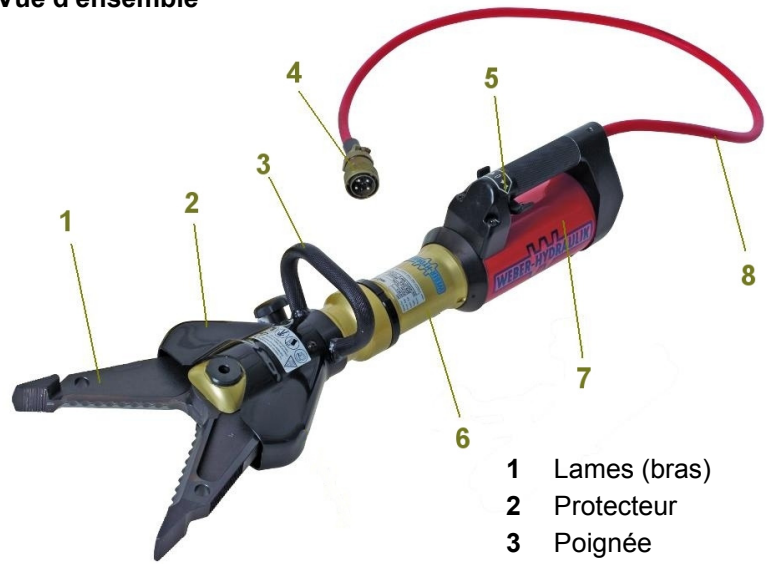

1 Lames (bras)
2 Protecteur
3 Poignée
4 Raccord à baïonnette
5 Levier basculant
6 Carter de l'équipement
7 Unité de pompage
8 Conduite de courant

4.2 Brève description

Les équipements à accu sont des équipements de secours qui ont été tout spécialement conçus afin de découper ou d'écarter les éléments d'une carrosserie. Ils sont utilisés afin de désincarcérer les victimes d'accidents coincées ou enfermées.
Grâce à l'entraînement électro-hydraulique figurant au sein même de l'équipement, ils n'ont pas besoin d'être raccordés à un véhicule et peuvent être utilisés également à des endroits inaccessibles.

Pour modifier la vitesse de déplacement de la lame de cisaille, actionnez plus ou moins le levier basculant de la poignée de commande. Pour atteindre la force maximale, appuyez à fond sur le levier basculant.

4.3 Alimentation hydraulique

Entraînement

L'entraînement des équipements à accu est assuré par un moteur à courant continu excité en permanence en tension 12 V et présentant une puissance nominale de 400 W. Le moteur d'entraînement fonctionne tant que le levier est actionné.

Pompe

La pression hydraulique est générée par une pompe hydraulique haute pression (au sein de l'unité de pompes). En ce qui concerne la pompe, il s'agit d'une pompe à pistons axiaux et à disques obliques dotée de 4 pistons. La pression agit directement sur le vérin de service qui permet de se passer des conduites de raccordement de l'équipement.

Réservoir d'huile

Le volume d'huile nécessaire au fonctionnement est issu d'un réservoir à pistons chargé par ressort. L'ensemble du système hydraulique est ainsi fermé hermétiquement et vide d'air. La pression du système (pression du réservoir) s'élève à 0,5 bar. Les éventuelles expansions de volume dues à la chaleur sont compensées par le réservoir.

Huile hydraulique

Tous les équipements à accu ont été conçus et testés pour fonctionner avec de l'huile hydraulique AERO Shell Fluid 41. Cette huile est particulièrement pure et fonctionne sans problème même en cas de températures négatives (jusqu'à -20 °C).
Normalement, l'huile n'a pas besoin d'être remplacée. Cependant, si ce remplacement s'avérait nécessaire, il doit être confié à un service en atelier de WEBER-HYDRAULIK.

4.4 Raccordement à l'Energiepac

Pour raccorder l'équipement à l'Energiepac, il convient tout d'abord d'appuyer sur le raccord à baïonnette de l'équipement afin de le faire entrer légèrement dans la moitié de raccordement de l'Energiepac. Le raccord à baïonnette doit ensuite être serré dans le sens des aiguilles d'une montre. Veillez à ce que la fermeture s'enclenche.

4.5 Utilisation de la poignée de commande

Pour commander l'équipement à accu, utilisez le levier basculant situé sur la poignée de commande. Pour régler précisément la vitesse de déplacement de la lame de cisaille/les bras, actionnez plus ou moins le levier.
Pour atteindre la force de coupe ou d'écartement maximale, actionnez à fond le levier basculant.

Fermeture de l'outil de coupe / Ouverture de l'écarteur
La direction de mouvement principale de l'équipement est déclenchée en déplaçant le levier basculant vers la gauche.

Ouverture de l'outil de coupe / Fermeture de l'écarteur
Déplacez le levier basculant vers la droite pour ouvrir l'outil de coupe ou pour fermer l'écarteur.

Commutateur homme mort
Lorsque vous relâchez le levier, il revient automatiquement en position 0. L'équipement reste ainsi dans sa position du moment (même sous charge).

Symbole de fermeture :

Symbole d'ouverture :

4.6 Remplacement des pointes d'écarteur (SP 35 A et SPS 330 A)

Les pointes d'écarteur sont fixées sur les bras des écarteurs par le biais de boulons à collerette. Pour les remplacer, les boulons fixés par une rotule à ressort doivent être retirés. Une fois les pointes remplacées, remettez en place les boulons à collerette. Vérifiez que les boulons sont bien en place (entièrement enfoncés).

De la même manière, le support du jeu de chaînes doit également être mis en place. La serrure à chaînes doit être placée avec le blocage orienté vers le haut.

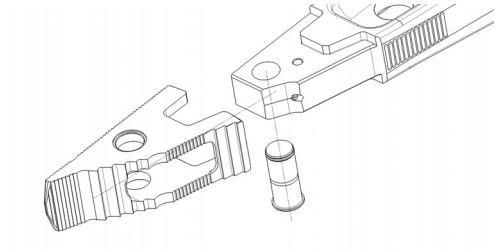

REMARQUE !
Pour placer la serrure à chaînes sur le modèle SPS 330 A, deux éléments de traction sont en outre nécessaires. Ceux-ci doivent être mis en place au préalable (même système qu'avec les pointes d'écarteurs).

4.7 Accessoires (SP 35 A et SPS 330 A)

Jeu de chaînes

Pour pouvoir procéder à une traction avec le modèle SP 35 A ou SPS 330 A, un jeu de chaînes est nécessaire. Les deux serrures à chaînes et les crochets sont inclus.
Numéro de commande : 057.140.7

Élément de traction

Pour mettre en place le jeu de chaînes sur le SPS 330 A, deux éléments de traction sont nécessaires, outre la serrure à chaîne.
Numéro de commande : 209.661.7

Vérin de secours RZM 700

Pour porter l'écartement du SPS 330 A à 700 mm, vous disposez d'un vérin de secours raccordable. Celui-ci est mis en place au niveau des pointes par le biais de boulons à rotule. Numéro de commande : 282.526.0

5 Energiepac

5.1 Consignes de sécurité

PRUDENCE !
L'équipement à accu est immédiatement prêt à l'emploi dès le connecteur de l'équipement branché. Aussi, pour prévenir les accidents lorsqu'il n'est pas utilisé, tirez toujours le connecteur.

5.2 Généralités

L'Energiepac se compose d'une batterie au plomb à accu, protégée contre les fuites et pouvant sans problème être stockée (12 V / 20 A), d'un dispositif de contrôle avec dispositif d'avertissement sonore, ainsi que d'un chargeur intégré pour courant continu 12 V – 32 V.

La batterie se compose d'un accumulateur au plomb blindé et sans maintenance doté de séparateurs hautement aspirants (inserts en tissu non tissé). Cette batterie peut être chargée à l'aide du chargeur intégré ou d'un chargeur secteur séparé (courant alternatif 230 V).
La durée de vie de la batterie indiquée par le fabricant est de 5 ans ou de 1 000 cycles de charge.

Sur le dessus se trouvent un bouton de contrôle et de réinitialisation, quatre voyants, une protection vissée, la prise de charge (permettant d'alterner entre les équipements), ainsi qu'une borne de raccordement pour la télécommande de l'Hydro-Pac.

Il est également possible de raccorder à la prise de charge un équipement, comme un projecteur portatif jusqu'à max. 100 W (basculement par le biais du commutateur à bascule).
Attention ! Dans ce cas, la protection contre la décharge profonde (chapitre 5.3) est sans effet !

REMARQUE !
La batterie de l'Energiepac est agréée par l'IATA (International Air Transport Association) pour le transport par avion.

5.3 Électronique de contrôle et de charge

L'électronique de contrôle permet de garantir la disponibilité de l'équipement de secours à tout moment par le biais des fonctions de contrôle et de surveillance. La surveillance s'effectue par le biais d'un microprocesseur, intégré, tout comme l'électrique de contrôle et de chargement, au boîtier en plastique hermétique et résistant à l'eau de l'Energiepac.

Électronique de surveillance
Par le biais du commutateur à pression Test et d'une résistance de contrôle, l'électronique de contrôle procède à une vérification de l'état de charge de l'Energiepac à l'état de repos. Les résultats sont présentés sous forme visuelle par le biais d'une rangée de voyants (rouge-jaune-vert).

VERT : batterie pleinement chargée
VERT/JAUNE : batterie légèrement déchargée
JAUNE : batterie à moitié déchargée
JAUNE/ROUGE : batterie très déchargée
ROUGE : batterie quasiment entièrement déchargée

Protection contre la décharge profonde (TES)
À la mise en service d'un équipement, un contrôle permanent de la tension est automatiquement démarré. Si le seuil de tension de 10,5 V réglé en usine n'est pas atteint, au bout de 3 secondes, un signal sonore (bip) retentit et le voyant rouge (ALARM) s'allume.

Si le seuil de 8,5 V n'est pas atteint suite à une utilisation supplémentaire, au bout de 3 secondes, la batterie est débranchée de l'équipement pour éviter tout endommagement de la batterie. Cet arrêt forcé est signalé par un son continu qui demeure même après l'arrêt (auto-maintien).

Appuyez sur le bouton RESET pour annuler brièvement l'arrêt forcé, ramener l'équipement dans sa position initiale ou réaliser d'autres déplacements.

ATTENTION !
L'Energiepac ne doit pas être réinitialisé plus de trois fois !
S'il est utilisé plus souvent sans charge de l'équipement entre-temps, la batterie et le moteur de l'équipement de secours risquent d'être gravement endommagés.

Électronique de charge
La batterie est chargée par un chargeur intégré, réglé électroniquement. L'état de charge de la batterie ne joue aucun rôle. La batterie n'a pas besoin d'être totalement déchargée avant rechargement étant donné que les piles en plomb ne présentent aucune mémoire rémanente. La batterie ne peut pas être surchargée grâce à une limitation de la tension du chargeur.

5.4 Port

L'Energiepac doit autant que possible être porté du côté gauche, avec la partie supérieure à hauteur de la ceinture. La prise de raccordement des équipements se trouve vers l'arrière pour que le câble de raccordement passe derrière et ne se trouve pas sur le chemin.

La bandoulière est passée par-dessus la tête et placée sur l'épaule droite pour qu'elle ne puisse pas glisser de l'épaule pendant le travail.

La sangle est dotée d'une attache rapide au milieu. Il est tendu sur les deux extrémités de manière à ce que l'Energiepac soit bien près du corps.

L'Energiepac peut également être porté sur le dos. Pour ce faire, utilisez simplement deux bandoulières qui seront accrochées aux oeillets. L'Energiepac peut ainsi être porté comme un sac à dos. (Référence de la deuxième bandoulière : 810.846.3)

5.5 Chargement

La charge de l'Energiepac s'effectue par le biais du câble de charge (484.777.6) directement raccordé à une prise 12-24 V ou à l'aide de l'adaptateur (812.182.6) branché sur du courant alternatif 230 V / 50 Hz.

Lors du premier branchement, le connecteur de l'Energiepac doit être raccordé avant de brancher le câble de charge à une source de tension. Vérifiez que le bon positionnement du connecteur.

Lors du débranchement, commencez toujours par désolidariser le connecteur de la source de tension, puis seulement débranchez-le de l'Energiepac car sinon vous risquez de rencontrer un court-circuit.

Lorsque le chargement est correct, les voyants de l'état de la batterie clignotent. Si la charge est complète, le voyant vert reste allumé.

La batterie n'est totalement chargée que lorsque la protection contre la décharge profonde TES a été arrêtée plusieurs fois par le biais du bouton RESET. (Charge avec courant de charge réduit par charge Trickle)

5.6 Adaptateur

Pour pouvoir utiliser l'adaptateur afin de charger l'Energiepac, les consignes de sécurité suivantes doivent impérativement être respectées :

- Si vous remarquez un endommagement de l'adaptateur ou des câbles de raccordement, n'utilisez pas l'équipement.
- Branchez l'adaptateur uniquement sur des prises secteur mises à la terre.
- L'équipement ne doit pas être mis en contact avec de la pluie ou de l'eau (utilisation en intérieur uniquement).
- Évitez à tout prix toute pénétration de liquides dans l'adaptateur. **ATTENTION ! Tensions représentant un danger de mort !**
- Tirez et branchez uniquement le câble de raccordement au connecteur
- Ne déposez aucun objet sur l'adaptateur.
- Vous ne devez jamais ni couvrir, ni démonter l'équipement.

AVERTISSEMENT !

En cas de chargement non conforme, des gaz inflammables peuvent se former au niveau des accus de l'Energiepac.
Pour cette raison :

- Évitez toute flamme et étincelle lors du chargement.
- Le chargement ne doit avoir lieu que dans des pièces suffisamment aérées.
- Avant de débrancher le câble de charge de l'Energiepac, arrêtez l'adaptateur.

5.7 Accessoires

Support
Pour garantir un montage sûr dans le véhicule, vous disposez d'un support. Cela permet également d'effectuer le chargement sur la source de tension du véhicule.
Numéro de commande : 387.390.0

Bandoulières
Pour porter l'Energiepac comme un sac à dos, une deuxième bandoulière est nécessaire (chapitre 5.4).
Numéro de commande : 810.846.3

6 Applications possibles

6.1 Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT !
N'accédez jamais à la zone comprise entre les bras des lames !

AVERTISSEMENT !
Lors de toutes les interventions réalisées sur les équipements à accu, des pièces sous tension peuvent se rompre ou être projetées, mettant les personnes en péril.

Par conséquent, toute personne ne prenant pas part à l'intervention doit respecter une distance de sécurité et ne pas séjourner dans la zone de danger plus que nécessaire.

6.2 Découpe (S 180 A et SPS 330 A)

La puissance de découpe peut être utilisée de manière optimale en appliquant la découpe aussi près que possible du centre de rotation des lames (fig. 1).
Pour ce faire, il peut également être nécessaire de procéder au repositionnement de l'équipement.
L'équipement atteint sa puissance de découpe complète lorsque vous appuyez à fond sur le bouton de commande. En outre, quelques secondes peuvent être nécessaires avant que la pression de service complète soit disponible.

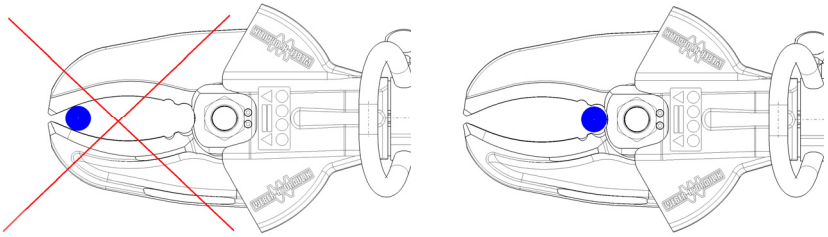

Fig. 1

Pour éviter un endommagement des lames, celles-ci doivent toujours être placées à un angle correct par rapport à la pièce à découper.
En outre, les lames de cisaille ne doivent pas être à plus de 5 mm les unes des autres au niveau des pointes lors du processus de découpe. En cas de dépassement de cette valeur, le processus de découpe doit être interrompu et le réglage, effectué.

PRUDENCE !
Ne désolidarisez pas des pièces aux extrémités libérées car sinon des personnes risquent d'être blessées par la projection de pièces.

ATTENTION !
La découpe de pièces de carrosserie très résistantes, du type amortisseurs, charnières ou colonnes de direction doit être évitée car cela peut causer de graves dommages aux lames de cisailles (bras).

6.3 Écartement (SP 35 A et SPS 330 A)

Avec la fonction d'écartement des équipements à accu, il est possible notamment d'ouvrir d'autres portes ou de repousser certains composants du véhicule.
Pour ce faire, il est nécessaire d'utiliser une fixation stable et le châssis du véhicule.

Pour éviter tout glissement au niveau de l'écartement, les bras et les écarteurs sont dotés à l'extérieur et à l'intérieur de stries.
Il est avantageux de procéder à l'écartement au niveau de cette zone car la force d'écartement y est maximale. Vous éviterez également tout glissement en continuant de régler l'écarteur. Les pointes ne doivent être utilisées dans la mesure du possible que pour agrandir une fente.

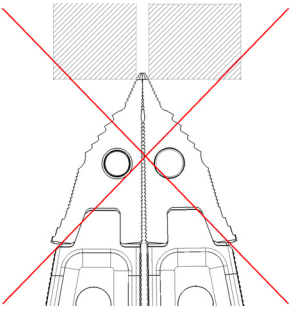

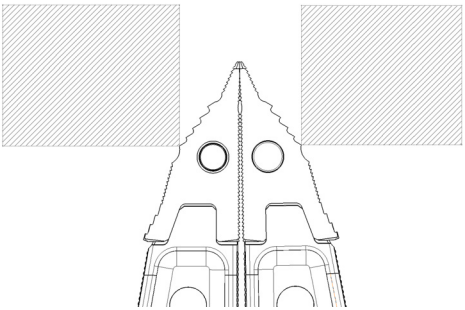

6.4 Traction (SP 35 A et SPS 330 A)

Une fois le jeu de chaînes (voir explication, chapitre 4.6) positionné au niveau des pointes de l'écarteur, l'équipement à accu peut également être utilisé pour effectuer une traction.

Pour ce faire, les chaînes doivent toujours être tendues et ne peuvent être chargées que dans le sens prêtant. Pour tendre la chaîne, vous pouvez appuyer sur un dispositif de blocage afin que la chaîne puisse être tirée à travers le support.

Si le trajet de traction ne suffit pas, assurez le tout à l'aide de chaînes de tension ou d'autres dispositifs pour que l'équipement puisse à nouveau être ouvert et que la chaîne puisse être retendue.

ATTENTION !
Veuillez consulter le mode d'emploi séparé du jeu de chaînes WEBER-HYDRAULIK (réf. 281.913.9) afin d'utiliser correctement le jeu de chaînes.

6.5 Pincement (SP 35 A et SPS 330 A)

Pour pincer des tuyaux et autres profilés creux, fermez les bras de l'écarteur. Avec le modèle SPS 330 cependant, il n'est possible de réaliser un pincement que dans la zone des pointes (fig. 2) !

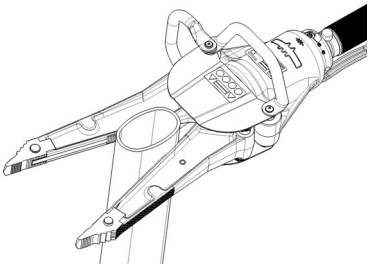

Fig. 1

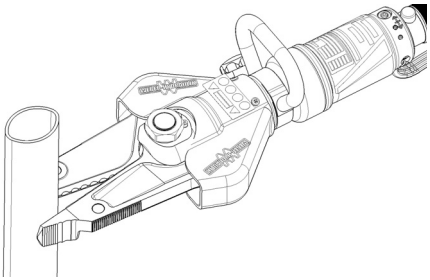

Fig. 2

ATTENTION !
L'élément à pincer peut sauter soudainement.
Ne séjournez pas dans la zone de travail de l'écarteur !

6.6 Levage (SP 35 A et SPS 330 A)

L'équipement à accu peut également servir à soulever des véhicules ou d'autres charges mobiles.
Pour ce faire, il convient de veiller à ce que la charge soit protégée de tout glissement et à ce que les pointes de l'écarteur soient suffisamment loin sous la charge pour éviter tout glissement.

Vous ne devez jamais quitter du regard la charge à soulever pendant le processus (guettez tout basculement, décrochage ou déplacement). En outre, la charge soulevée doit être immédiatement étayée et soutenue comme il se doit.

7 Transport, emballage et stockage

7,1 Consignes de sécurité

PRUDENCE !
Endommagements liés à un transport inapproprié !
En cas de transport non conforme, des dommages matériels considérables peuvent se produire.

Pour cette raison :

- Soyez très prudent lors du déchargement des colis et respectez les symboles figurant sur l'emballage.
- Ouvrez l'emballage et retirez-le une fois arrivé dans le dépôt.

7.2 Contrôle du transport

Dès réception, vérifiez que la livraison est complète et recherchez les éventuels dommages liés au transport afin de pouvoir y remédier au plus vite en cas de besoin.

En cas de dommages visibles, procédez comme suit :

- N'acceptez pas la livraison ou acceptez-la uniquement avec des réserves.
- Indiquez l'étendue des dégâts sur les documents de transport ou le bon de livraison du transporteur.
- Déposez une réclamation.

REMARQUE !
Réclamez tout élément manquant dès que vous remarquez son absence.
Les demandes de remplacement pour dommages peuvent être adressées à notre service client (voir chapitre 1.6)

7.3 Symboles figurant sur l'emballage

Attention, fragile !

Manipulez les colis avec soin. Veillez à ne pas les faire tomber, jeter, cogner ou serrer.

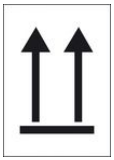

Haut !

Le colis doit être transporté et stocké de manière à ce que la flèche pointe vers le haut. Vous ne devez ni le faire rouler, ni le faire culbuter.

7.4 Mise au rebut de l'emballage

Tous les matériaux d'emballage et pièces retirées (protections utilisées pour le transport) doivent faire l'objet d'une mise au rebut conforme aux dispositions locales.

7.5 Stockage

Dans la mesure du possible, les équipements de travail et l'Energiepac doivent être stockés au sec et à l'abri de la poussière. En outre, le lieu de stockage doit être froid, mais protégé du gel. Il est possible de stocker l'Energiepac pendant une utilisation en extérieur (même par temps de pluie mais pas dans les flaques).

PRUDENCE !
Pour éviter d'endommager l'équipement lorsque vous le sortez de l'emballage, etc., placez-le dans les supports prévus à cet effet.

8. Installation et mise en service initiale

8.1 Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en cas d'utilisation non conforme !

Une utilisation non conforme peut conduire à de graves blessures ou dommages matériels.

Par conséquent, respectez les consignes suivantes :

- Toutes les procédures doivent être réalisées conformément aux indications de ce mode d'emploi.
- Avant toute intervention, veillez à ce que tous les capots et dispositifs de protection soient en place et fonctionnent correctement.

Équipement personnel de protection

Pour toutes les interventions, portez l'équipement de protection décrit au chapitre 2.4 !

REMARQUE !
Des informations spéciales vous sont fournies si des équipements de protection sont nécessaires pour certaines interventions réalisées sur ou avec les équipements.

8.2 Contrôle

Recherchez tout dommage sur l'équipement à accu ou l'Energiepac. Si l'équipement n'est pas en parfait état, ne l'utilisez pas ! Dans ce cas, faites-en part immédiatement à votre fournisseur.

- Contrôle des lames ou bras (dommages)
- Contrôle de la poignée de commande y compris du levier basculement (fonctionnement)
- Contrôle du raccord à baïonnette (dommages, encrassement)
- Contrôle de la poignée (bonne fixation)
- Contrôle du couvercle de protection (dommages)
- Contrôle des éléments de commande (fonctionnement)
- Contrôle des câbles (dommages)

8.3 Installation

Avant sa première utilisation, l'Energiepac doit être chargé une fois entièrement. L'équipement peut ensuite être raccordé.
Une fois l'appareil branché, il est prêt à l'emploi. L'Energiepac n'a pas besoin d'être activé.

8.4 Arrêt (fin des interventions)

Une fois les interventions terminées, les pointes des lames doivent être positionnées les unes au-dessus des autres afin d'éviter tout risque de blessure ou les bras de l'écarteur doivent être fermés.
Les lames/bras de l'équipement à accu ne doivent en aucun cas être fermés complètement étant donné que sinon des tensions hydrauliques seraient générées dans l'équipement.

REMARQUE !
Dans le cas d'un outil combiné, les bras de l'écarteur doivent être rapprochés jusqu'à se trouver à quelques millimètres pour obtenir une décharge hydraulique.

L'équipement peut ensuite être débranché de l'Energiepac.

9. Entretien

9.1 Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en cas d'intervention de maintenance réalisée de manière non conforme !

Une maintenance non conforme des équipements peut conduire à de graves blessures ou dommages matériels.

Par conséquent, respectez les consignes suivantes :

- Les interventions de maintenance ne doivent être réalisées que par du personnel formé en conséquence.
- Veillez à ce que le lieu de montage soit approprié et propre ! Les composants et outils lâches sont des sources de danger.
- Pour toute intervention, portez des gants de protection !

9.2 Entretien et maintenance

Pour que l'équipement soit prêt à l'emploi en permanence, prenez impérativement les mesures suivantes :

- Procédez à un contrôle visuel de l'équipement et des accessoires après toute sollicitation et au moins une fois par an. Intéressez-vous en particulier aux pointes de l'écarteur, aux articulations, lames, câbles de raccordement, boîtier et raccords.
- Après chaque sollicitation de l'Energiepac, rechargez-le immédiatement.
- Tous les trois ans ou en cas de doute à propos de la sécurité ou de la fiabilité de l'équipement, un contrôle fonctionnel et un essai d'effort doivent être réalisés (conformément à la norme GUV-G 9102 ou aux directives propres au pays).
- De temps en temps, pulvérisez de la Fin Grease OG sur les pièces mobiles et des boulons.

ATTENTION !
Avant toute intervention de maintenance, nettoyez l'équipement afin qu'aucune impureté ne pénètre dans le système hydraulique.
Le nettoyage peut être effectué avec un produit ménager Citrus du commerce ou avec du WD 40.

9.3 Plan d'entretien

Vous trouverez un plan de maintenance précis, indiquant les intervalles de contrôle et réglementations, dans le document GUV - G 9102 point 17 (équipements de secours à commande hydraulique).

REMARQUE !
En cas de problème au niveau de la maintenance des équipements, n'hésitez pas à faire appel à notre service client (voir chapitre 1.6).

10. Dysfonctionnements

Dysfonctionnement	Cause possible	Solution
Les voyants indiquent une décharge partielle même si l'Energiepac était raccordé à une source de tension.	• Adaptateur défaillant • Fusible (10A) de l'Energiepac défectueux	• Vérifiez l'adaptateur et, si nécessaire, changez-le. • Remplacez le fusible
Les voyants ne s'allument pas	L'équipement ne reçoit aucun courant ou trop peu	• Vérifiez le câble de raccordement ou l'adaptateur et, si nécessaire, changez-le • Vérifiez que l'alimentation en tension est suffisante
Endommagement du boîtier de l'adaptateur.	-	Renvoyez l'adaptateur aux revendeurs ou au fabricant
Endommagement du boîtier de l'Energiepac.	-	Renvoyez l'Energiepac aux revendeurs ou au fabricant
L'équipement ne se déplace pas.	• Le câble de connexion n'est pas correctement raccordé • L'Energiepac n'est pas chargé	• Raccordez correctement le câble de connexion. • Chargez l'Energiepac

11. Mise hors service/recyclage

À l'issue de sa durée d'utilisation, l'équipement doit être mis au rebut conformément aux directives. Les différentes pièces peuvent cependant continuer d'être utilisées individuellement.

L'huile hydraulique doit être entièrement vidangée et collectée. Attention : l'huile hydraulique doit faire l'objet d'une mise au rebut séparée !

Les conditions de mise au rebut locales s'appliquent à la mise au rebut de tous les composants des équipements et de tous les matériaux d'emballage.

REMARQUE !
Pour savoir comment mettre au rebut votre équipement, consultez votre fournisseur.

Édition 2009 / 2.

WEBER-HYDRAULIK GmbH

Heilbronner Straße 30
74363 Güglingen/Allemagne
Tél. : +49 (0) 7135/71-270
Fax : +49 (0) 7135/71-396
info@weber.de
www.weber-hydraulik.com

Industriegebiet 3 + 4
4460 Losenstein/Autriche
Tél. : +43 (0) 7255/6237-0
Fax : +43 (0) 7255/6237-461
office@weber-hydraulik.at
www.weber-hydraulik.at